

NOMS EN EMPLOI PRÉDICATIF ET NEXUS DANS LA POÉSIE DE PIERRE REVERDY

Michèle Monte

▶ **To cite this version:**

Michèle Monte. NOMS EN EMPLOI PRÉDICATIF ET NEXUS DANS LA POÉSIE DE PIERRE REVERDY . Verbum (Presses Universitaires de Nancy), 2014, La prédication, Tome XXXVI, n°2. hal-01237289

HAL Id: hal-01237289

https://univ-tln.hal.science/hal-01237289

Submitted on 3 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOMS EN EMPLOI PRÉDICATIF ET NEXUS DANS LA POÉSIE DE PIERRE REVERDY

Michèle MONTE
Université de Toulon, BABEL EA 2649

RESUME

Cet article étudie les énoncés nominaux dans un corpus de cent poèmes de Pierre Reverdy. Ces énoncés réduits à des séquences nominales précédées ou non d'un Gprép peuvent être caractérisés comme des phrases existentielles. Ils ne sont pas descriptifs mais présentent des séries d'évènements servant de toile de fond à ceux qu'évoquent les énoncés à prédicat verbal. La plupart des énoncés peuvent être analysés comme des nexus : le nom est le noyau d'un énoncé entièrement rhématique, évènementiel, mais il sert de support à un deuxième apport prédicatif formulé dans un groupe participial ou prépositionnel ou dans une relative évoquant des propriétés transitoires. Bien que très littéraires, ces énoncés peuvent être inclus dans la grande famille des constructions présentatives avec prédication seconde. La dernière partie de l'article analyse leur rôle pragmatique et stylistique.

Mots clés : syntaxe poétique, phrase nominale, prédication seconde, nexus, Pierre Reverdy, linguistique textuelle, structure informationnelle

ABSTRACT

This paper studies nominal sentences in Pierre Reverdy's hundred poems. We first define our criteria for delimiting sentences in these texts without punctuation. Then we argue that instead of describing entities these sentences present series of events which are the background of those meant in the verbal sentences. Most of the nominal sentences can be analysed as nexus: the NP is the nucleus of a sentence-focus structure, but serves as a support for a second predicate located in a participial or prepositional phrase or in a relative clause which attaches stage level properties to the NP referent. Though literary they are, these sentences can be included in the big family of presentational constructions with secondary predication. The last part of the paper analyses the pragmatic and stylistic role of such nominal sentences.

Key words: syntax of poetry, nominal sentences, secondary predication, nexus, Pierre Reverdy, text linguistics, sentence-focus structure

INTRODUCTION : CADRE THEORIQUE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

La syntaxe est souvent sous-estimée dans l'étude des textes poétiques, ou bien elle est envisagée dans ses rapports avec la structure métrique. Or, on observe au début du XX^{e} siècle une importante mutation de la syntaxe poétique, marquée par le développement des énoncés sans verbe. Ceci a été notamment étudié par Michel Collot (1997) qui consacre un chapitre à la phrase nominale et parle de « relation *antéprédicative* au monde, où le sujet ne se différencie pas de l'objet » (p.284). Il nous a semblé cependant que les études littéraires qui s'intéressaient à ce phénomène avaient peu analysé la structure même des énoncés nominaux considérés. Collot, par exemple, reprend ce que dit Benveniste (1966 : 159) : la phrase nominale pose l'énoncé « hors de toute relation avec le locuteur ». Or la phrase nominale dont parle Benveniste est celle d'Homère et c'est une phrase binaire, composée d'un sujet et d'un prédicat, où l'absence de verbe correspond à des spécificités énonciatives : omnitemporalité, valeur gnomique. Rien n'assure que les énoncés sans verbe de la poésie française moderne possèdent les mêmes caractéristiques. Collot (p.287) en reconnait d'ailleurs implicitement la variété[1] lorsqu'il affirme que la phrase nominale poétique apparait d'abord en contexte exclamatif, puis évolue vers des énoncés plus descriptifs. C'est pourquoi notre enquête s'est développée dans deux

1 Benveniste précise que « la phrase nominale comporte des variétés qu'une description complète devrait distinguer soigneusement. »

directions : d'une part, une analyse de la structure interne de ces énoncés et de leur rôle textuel, d'autre part, une tentative pour comprendre les raisons sémantiques et pragmatiques de leur expansion.

Dans l'analyse de leur structure interne, nous avons adopté le cadre global proposé par Le Goffic (1993). Nous parlerons cependant d'énoncés, là où Le Goffic, qui veut dresser une typologie générale indépendamment des réalisations concrètes des locuteurs (p.8), parle de phrases. Notre intention, en revanche, est de rendre compte de productions effectives, et d'énoncés insérés dans des textes au sein desquels ils jouent un rôle spécifique. Nous n'utiliserons le terme *phrase* que lorsque nous nous référerons à la structure syntaxique qu'instancient les énoncés. Mais nous nous efforcerons de discerner dans ces énoncés, si hermétiques qu'ils puissent paraitre parfois, la réalisation de modèles de phrase observables ailleurs que dans des textes littéraires, car nous pensons que cela est susceptible d'en éclairer le fonctionnement et d'expliquer pourquoi le poète y a recours. Pour nous, en effet, la langue du poème est une variété de la langue commune[2], qui, parfois, pousse celle-ci à ses extrémités, mais souvent porte à leur limite de rendement (Jaubert 2007) des structures bien attestées par ailleurs. Les énoncés averbaux sont minoritaires dans la plupart des genres de discours mais très nombreux dans certains genres, ou dans certaines parties de textes (les titres, par exemple). Plusieurs études (Bosredon et Tamba 2003, Deulofeu 2003, Combettes et Kuyumcuyan 2010, Krazem 2004 et 2011) ont proposé des hypothèses pour expliquer leur surreprésentation dans certaines conditions spécifiques de discursivité. Notre étude se situe dans la continuité de ces recherches et s'appuie notamment sur les travaux de Lefeuvre (1999, 2000, 2001, 2005). Notre objectif sera de montrer dans quelle mesure les corpus poétiques reprennent et dans quelle mesure ils aménagent des constructions observées dans d'autres genres de discours.

Dans le titre du chapitre qu'il lui consacre, Le Goffic place le terme de phrase nominale, qui est la désignation usuelle, entre guillemets et lui préfère celui de phrase sans verbe ou d'averbale, terme qui sera repris par Lefeuvre (1999), afin de tenir compte de phrases telles que *À vous de jouer !* ou *Assez !* qui s'éloignent considérablement du type « sujet nominal + prédicat adjectival ou nominal » étudié par Benveniste. Le Goffic affirme :

> Les phrases nominales peuvent être étudiées par référence aux phrases à verbe *être* (et jamais par référence à des phrases transitives). (p.512)

Il distingue par conséquent les phrases nominales attributives, locatives et existentielles, et, au sein de chacune, plusieurs possibilités de structure informationnelle. Dans un premier travail, consacré aux énoncés averbaux chez Rimbaud (Monte 2014), nous avons effectivement observé une grande diversité de structures, même si les énoncés existentiels semblent prédominer dans les textes les plus expérimentaux. Nous avons commencé cette enquête sur l'expansion des énoncés nominaux en poésie par Rimbaud, car il est le premier à les utiliser en très grand nombre, mais il le fait surtout dans *Illuminations*, qui sont des poèmes en prose. La raison qui nous amène à choisir Reverdy comme deuxième étape dans cette enquête est double : tout d'abord, il est le premier, avant Éluard, à les utiliser massivement dans des poèmes en vers[3] (ses poèmes en prose, au contraire, restent fidèles dans l'ensemble à une syntaxe où le noyau du prédicat est un verbe[4]), d'autre part, son œuvre, qui s'étend de 1915 à 1960, a exercé une influence considérable sur les poètes qui l'ont suivi. Voulant étudier les fonctions textuelles et énonciatives des énoncés nominaux, nous avons préféré nous centrer sur un seul poète, mais sur un large corpus (100 poèmes) afin de saisir les régularités sous-jacentes à cet emploi. Nous sommes consciente que ce que nous disons ici ne peut en toute rigueur décrire que l'usage que fait Reverdy des énoncés nominaux, mais nous pensons que cela peut permettre dans des travaux ultérieurs des comparaisons utiles. Si l'on peut souhaiter que voie le jour pour la poésie l'équivalent du livre coordonné par Philippe et Piat (2009) pour la prose, une telle entreprise qui dégagerait pour la poésie postérieure à 1850 des patrons syntaxiques et énonciatifs ne saurait être menée à bien que collectivement.

Notre corpus se compose des 50 premiers poèmes (sur un total de 81) des *Ardoises du toit*, publié en 1918, et des 50 premiers poèmes (sur un total de 118) de *Sources du vent*, publié en 1929. Publié d'abord en édition séparée, *Les Ardoises du Toit* a été intégré en 1945 au volume *Plupart du temps*,

2 Sur le style comme « variation ramifiée de la langue », expression empruntée à Deleuze, voir Adam 1997.

3 On trouve bien sûr des énoncés nominaux dans des textes antérieurs, mais de façon ponctuelle : citons, par exemple, « Fenêtres ouvertes » d'Hugo dans *L'art d'être grand-père*, « Walcourt » de Verlaine dans *Romances sans paroles*.

4 On trouvera dans l'article de Carlonne-Arlyck (1990) l'étude des facteurs d'indétermination syntaxique dans deux poèmes de Reverdy, un en prose, un en vers. Les travaux littéraires consacrés à Reverdy, que nous avons lus, n'abordent pas ces questions de façon systématique.

poèmes 1915-1922, édité chez Gallimard. De même, *Sources du vent* a été intégré en 1949 au volume *Main d'œuvre*, poèmes 1913-1949, édité au Mercure de France. Ils seront cités dans l'édition Poésie/ Gallimard de *Plupart du temps* et de *Main d'œuvre*.

La première constatation que nous avons pu faire est qu'il n'y a pas dans le corpus d'énoncés averbaux constitués d'un prédicat adjectival ou adverbial tel que *Délicieux !, Assez !, Arrière !* L'absence de ponctuation aurait rendu difficile l'interprétation de tels énoncés. Il n'y a pas non plus d'énoncés attributifs segmentés ou liés ni d'énoncés exclamatifs qui commenteraient un énoncé antérieur en le prenant pour thème, comme c'est assez souvent le cas chez Rimbaud[5]. Les énoncés nominaux sont constitués exclusivement d'assertions existentielles qui ont à première vue pour objet d'introduire un nouveau référent dans l'univers discursif. Mais ces énoncés présentent majoritairement une structure qui les apparente aux constructions présentatives comportant une prédication seconde telles que :

> Il était une fois une belle princesse qui vivait dans un vieux château.
>
> Y a le téléphone qui sonne.
>
> Je vois le facteur qui arrive. (exemples empruntés à Lambrecht 2000 : 49)
>
> On sentait la foule excitée.
>
> Le magistrat a cru ce témoin digne de foi. (exemples empruntés à Le Goffic 1993 : 283 et 287)

Lambrecht centre son article sur les constructions à relatives (voir aussi Muller 2009), mais Le Goffic observe qu'on peut trouver aussi des adjectifs, des participes ou des groupes prépositionnels (désormais GPrép) permettant de localiser l'objet, et souligne la fragilité et l'ambigüité de ces structures : on peut dans certains cas hésiter à analyser l'adjectif, le participe passé ou le GPrép comme attribut (constituant de niveau phrastique) ou comme expansion du GN. Nous retrouverons ce problème dans notre corpus, et nous nous appuierons sur les propriétés sémantiques de ces relatives, GAdj ou GPrép pour les analyser comme prédication seconde.

C'est donc le lien entre les prédicats nominaux et la prédication seconde qui fera l'objet de cette étude. Sur le plan informationnel, notre analyse en termes de GN prédicatif suivi d'un nexus nous amènera à considérer ces énoncés comme des assertions thétiques. Il s'agit pour nous d'énoncés sans topique, de « focus-sentence structures » (Lambrecht 1994) : malgré leur structure binaire, ils n'ont pas pour fonction d'attribuer une propriété à une entité, et constituent des assertions d'évènements qui ne séparent pas l'entité perçue du procès auquel elle participe (Kuroda 1973 : 90).

Notre étude comportera trois parties. Après avoir montré comment nous avons résolu les problèmes spécifiques posés par le corpus quant à la délimitation des unités phrastiques, nous envisagerons le rôle textuel joué par ces énoncés nominaux dans la totalité que constitue le poème, puis nous nous attacherons à leur structure interne et à leur rôle informationnel et énonciatif.

1. STATUT DES SEGMENTS NOMINAUX DANS LE CORPUS

Le corpus reverdyen pose des problèmes spécifiques quant à la délimitation des énoncés. En effet Reverdy ne recourt jamais au point ni à la virgule dans ses poèmes en vers (contrairement à ses poèmes en prose, découpés en phrases graphiques bien identifiables et en paragraphes). Il n'y a pas non plus de marques de modalités (points d'interrogation ou d'exclamation) ni de tirets ni de parenthèses. La seule ponctuation existante est celle qui régit la disposition des vers : *Les Ardoises du toit* (désormais AT) est le premier recueil où Reverdy décale vers la droite une partie des vers (plusieurs positions plus ou moins à droite sont possibles) au lieu de les aligner tous à gauche. Ceci lui permet à la fois de créer des sous-ensembles sémantiques (un sous-ensemble commence par le vers le plus à gauche et se termine avec le dernier vers avant le retour à gauche) et de détacher au sein de ces ensembles des unités placées très à droite sur la page. Mais un sous-ensemble peut regrouper plusieurs phrases. Par ailleurs l'usage de la majuscule est de peu de secours pour délimiter les phrases : employées systématiquement au début du vers dans AT, les majuscules ne correspondent pas aux unités phrastiques. C'est un peu moins vrai dans *Sources du vent* (désormais SV) où certains vers commencent par une minuscule pour indiquer leur solidarité avec le vers qui précède, mais sans que

---

[5] On a dans *Illuminations* : « Les tapisseries, jusqu'à mi-hauteur, des taillis de dentelle, teinte d'émeraude, où se jettent les tourterelles de la veillée. » (phrase segmentée avec ordre sujet + prédicat), et « Toutes les femmes qui l'avaient connu furent assassinées. Quel saccage du jardin de la beauté ! » (prédicat nominal commentant l'énoncé verbal précédent)

cette solidarité corresponde nécessairement à une phrase[6]. Dès que la syntaxe se relâche, on se retrouve de ce fait face à des vers dont l'indépendance par rapport à ce qui les précède ou les suit est difficile à déterminer avec précision. Voyons cela sur un exemple :

Exemple (1) : « Les tours uniques de l'esprit » (SV 97)

Le même courant d'air dans l'œil
et dans l'oreille
Lampe à veillée de nuit
Sous les couches du sommeil droit
quand les joues sortent
que le coq impassible appelle sous le toit
Les lames des gravats de plâtre se détachent
les lignes se déplient au seuil du faux matin
Et pour retrouver l'ordre à travers ce mystère
On n'a même pas la clarté intérieure de l'œil
La réalité aplatie dans un angle
où le coin de la taille écrase l'animal
Plus de voix d'horizon
de chemin sous la paille
Pas même un grain de sable humide aux lèvres
Et sur les mains
La caresse des glaces qui traversent ce jardin nu
ces murs évanouis
Cette triste menée d'orchestre sans refrain
Le lit livide

Si l'on veut étudier les énoncés nominaux instanciant des structures de phrases répertoriées dans la langue, il faut déterminer quels segments du poème sont candidats au statut d'énoncés indépendants. Le lecteur doit chaque fois décider du découpage du poème car les indications qui lui sont données comportent une marge d'indétermination. J'ai indiqué par des italiques les vers qui me semblent correspondre à des énoncés nominaux et que nous découpons ci-dessous en autant d'unités que d'énoncés distincts :

1. Le même courant d'air dans l'œil / et dans l'oreille
2. Lampe à veillée de nuit […] toit
3. La réalité aplatie dans un angle / où le coin de la taille écrase l'animal
4. Plus de voix d'horizon / de chemin sous la paille
5. Pas même un grain de sable humide aux lèvres
6. Et sur les mains / La caresse des glaces qui traversent ce jardin nu / ces murs évanouis/ Cette triste menée d'orchestre sans refrain / Le lit livide

Ce découpage s'appuie sur une pluralité de facteurs : sens des vers, typographie, récurrence présumée d'une structure. Il peut toutefois être contesté : les vers 4 à 6 pourraient être rattachés aux vers 7-8 plutôt qu'au vers 3. On pourrait aussi considérer que le vers 10 est une parenthèse qui interrompt le groupe prépositionnel « pour retrouver + GN », et faire dépendre « la réalité ... l'animal » du verbe « retrouver », le noyau phrastique dont le Gprép est le circonstant étant alors « plus de voix... ». Enfin les GN des deux derniers vers pourraient être interprétés non pas comme des compléments de « traversent » mais comme des énoncés indépendants, notamment le dernier, marqué par un changement de déterminant. Ce texte est l'un de ceux qui cumulent le plus d'incertitudes quant au rattachement des syntagmes ; il montre comment l'accumulation de groupes nominaux susceptibles d'une lecture prédicative permet à Reverdy d'accroitre l'indétermination syntaxique et de proposer une cohérence à géométrie variable dont le lecteur actualisera telle ou telle possibilité à chaque nouvelle lecture. Cela n'est pas sans rappeler la révolution cubiste qui propose au spectateur plusieurs points de vue simultanés sur l'objet, à charge pour lui d'en réaliser la synthèse. Le rapprochement n'est pas fortuit, puisque Reverdy fut l'un des promoteurs les plus ardents du mouvement.

Tous les groupes nominaux ne sont pas à analyser comme des énoncés : certains sont interprétables comme des structures énumératives que l'on peut rattacher à un élément en aval ou en amont :

Exemple (2) : « Siècle » (SV 128-129)

6 Sur la disposition typographique et l'usage des majuscules chez Reverdy, voir Chol 2006 : 224 sq.

Je suis le plus près de celui qui parle
La vague qui me porte est horizontale
Le cheval gris fer de mon enfance idiote
Monte
tire
Les roues sont sur la côte
Dans les taillis le rire amer
Le vent
La mer
Les orages
Tout est là
à l'étalage
Et j'y suis aussi
(…)
Et maintenant il nous faudrait toute la place
pour partir
Les pierres
Les airs
La terre
Le fer
Tous les outils
L'or et les fils
Et fuir

Nous considérons que les trois premiers GN sont des thèmes détachés repris par « tout » et donc intégrés à une phrase qui va de « Le vent » à « l'étalage » et que les autres sont des compléments de « faudrait » au même titre que « toute la place ». L'interprétation comme énoncé autonome d'un GN doit nécessairement prendre en compte le cotexte gauche et droit du GN. Nous nous sommes imposé comme règle de ne considérer comme énoncés que les segments qu'il était absolument impossible de rattacher à un élément intégré en amont ou en aval. Mais cette décision ne peut souvent intervenir qu'une fois constatée l'absence de verbe pouvant saturer la place prédicative, particulièrement pour les GN définis. Ceux-ci sont interprétés tout d'abord comme des sujets ou des thèmes potentiels, mais si le cotexte droit les laisse en quelque sorte « orphelins », nous sommes conduits à les réinterpréter comme des énoncés prédicatifs. Ceci est très net dans le poème ci-dessous :

Exemple (3) « Sortie » (AT 185)

Le Vestiaire
Le Portemanteau
La lumière
Au mur des têtes inclinées
Un rayon d'électricité
La voix qui chante
Un cœur qui s'est ouvert
Dans la salle éclatante
Un soir d'hiver
La foule que le feu déverse
Sur le trottoir et sous l'averse
Les diamants renvoyant les éclats
Dans la nuit le silence plane

Et c'est une voiture qui l'emporte

Il faut arriver au vers 3 pour interpréter les trois premiers GN comme des énoncés[7] et c'est en lisant l'avant-dernier vers où « plane » n'a pour seul sujet possible que « le silence » que nous pouvons être sûrs que les GN précédents sont des énoncés autonomes. On note cependant que l'interprétation prédicative est plus spontanée pour les GN indéfinis : on sait en effet qu'en français ces GN sont rarement en position de sujet et, lorsqu'ils le sont, sont intégrés généralement à des phrases thétiques qui ne séparent pas GN et GV. De plus, certains sont précédés comme en (1) de « pas de » ou « plus

7 Nous verrons plus bas ce que cela implique sur le plan sémantique.

de » qui sont impossibles en position sujet et les signalent d'emblée comme prédicatifs[8]. On observe en tout cas que le texte modifie progressivement les habitudes de lecture, de sorte qu'après un certain nombre de poèmes, l'attente d'un verbe se relâche et que les GN isolés peuvent être d'emblée perçus comme pivots potentiels d'énoncés nominaux. Néanmoins l'absence de ponctuation – choix initié par Apollinaire dans *Alcools* en 1913 – maintient peu ou prou l'incertitude jusqu'à ce que le cotexte droit apporte les éléments permettant de lever définitivement l'ambigüité.

On pourrait penser qu'il est un peu vain de vouloir analyser syntaxiquement des textes si éloignés des standards habituels de la prose. Il nous semble, au contraire, que les poètes sont généralement, comme le disait Mallarmé, de grands « syntaxiers » et qu'à partir du début du XX^{e} siècle, ils usent consciemment des possibilités que leur offre l'absence de ponctuation pour reconfigurer l'énoncé et superposer plusieurs lectures (voir Bougault 2004 et Neveu 2006). C'est pourquoi il est, d'une part, possible de déterminer à quoi tiennent les indéterminations observées, d'autre part, de dégager des structures récurrentes pour les 341 énoncés identifiés comme autonomes dans les cent poèmes du corpus. Nous montrerons en 3 que la structure interne des GN autonomisables leur confère un potentiel prédicatif inédit et leur assigne un rôle spécifique. Mais auparavant il convient de prendre la mesure de l'importance dans le corpus des énoncés nominaux – même restreints aux cas les moins discutables – et d'observer leur répartition.

2. LE ROLE DES ENONCES NOMINAUX DANS L'ORGANISATION TEXTUELLE

L'étude systématique de l'emplacement des énoncés nominaux dans les poèmes conduit aux résultats suivants[9] :

	Début du poème	Intérieur du poème	Fin du poème	Poème entier en én. nom.	Poème sans én. nom.
Les Ardoises du toit (50 poèmes)	16	21	7	0	11
Sources du vent (50 poèmes)	17	30	18	3	3
Total	33	51	25	3	14

Le tableau montre tout d'abord une augmentation sensible des énoncés nominaux dans le deuxième recueil, et ceci est d'autant plus net que la proportion de vers concernés dans chaque poème est généralement plus importante dans *Sources du vent* que dans *Les Ardoises du toit*. Il montre également que, dans 86% des cas, les poèmes reposent sur une alternance entre énoncés à prédicat verbal et énoncés nominaux, ceux-ci ne constituant qu'une portion, parfois réduite, parfois étendue, du poème. Enfin, nous voyons que, si, dans *Les Ardoises du toit*, la fonction d'ouverture prédomine sur celle de clôture, les deux s'équilibrent dans le recueil suivant.

Chez Rimbaud, les énoncés nominaux isolés sont fréquents à l'ouverture des textes pour poser le référent principal du discours, et en fin de paragraphe, avec une valeur résumante. Les résultats chiffrés ci-dessus pourraient faire croire à une situation identique chez Reverdy. Or, ce qui est frappant dans ce corpus, c'est que les énoncés nominaux à l'initiale du texte esquissent d'emblée un scénario possible. Ils sont rarement uniques, et leur premier mot est très souvent soit un nom déverbal, soit un nom accompagné d'un participe ou d'une relative évoquant des procès antérieurs au début du poème ou en cours de réalisation : « Hangar monté / la porte ouverte » (AT 165), « La couleur que décompose la nuit/ La table où ils se sont assis » (AT 174), « Oubli/ porte fermée » (AT 186), « Un mouvement de bras/ Comme un battement d'ailes/ Le vent qui se déploie/ Et la voix qui appelle » (SV 111), « La lutte du vent dans le port/ Les mots brouillés dans l'air / Que la vague pousse plus fort » (SV 118). Il ne

8 Nous reviendrons plus bas sur la structure interne des GN ainsi que sur ces« marqueurs de prédication » (Lefeuvre 2000).

9 Les chiffres renvoient au nombre de poèmes concernés et dans certains cas les énoncés nominaux figurent dans les 3 positions, d'où un total supérieur à 100 poèmes pour la dernière ligne.

s'agit donc pas de poser le thème d'un discours mais d'introduire une suite d'évènements que le choix de l'énoncé nominal fige pourtant en tableau.

De même, les énoncés nominaux en fin de poème sont souvent en série et n'ont pas une valeur commentative ou résumante ; ils proposent plutôt un dernier évènement ou la dernière touche d'une scène, en congruence ou en rupture avec ce qui précède : « Une femme brune/ La lanterne du train qui part » (AT 179), « La rue/ Et la fenêtre ouverte/ Un rayon de soleil/ Sur la pelouse verte » (AT 200), « Encore plus bas/ La terre/ Et tous les animaux qui ne se cachent pas » (SV 122).

On constate plus généralement qu'il n'y a pas de différences sémantiques perceptibles entre les énoncés nominaux selon leur position dans le poème. Ceux qui apparaissent en cours de texte décrivent également des éléments d'une scène, soit en s'inscrivant dans une continuité – marquée notamment par la présence d'un « et » au début de l'énoncé averbal ou par une rime commune avec l'énoncé verbal qui précède –, soit en jouant le rôle de charnière entre deux moments marqués par des temps différents (passage du passé au présent notamment). Il est parfois possible d'analyser le GN comme prolongeant l'énoncé verbal qui précède[10] ou comme une sorte d'incise[11] entre deux énoncés verbaux.

On ne peut exclure que, dans certains cas, le choix de l'énoncé nominal ait été dicté par des considérations rythmiques – « *un* X *qui* + V » rajoute une syllabe par rapport à « *un* X + V » – mais ce facteur rythmique semble second. Un examen détaillé montre en effet que ces énoncés nominaux qui sont rarement isolés jouent un rôle spécifique : ils permettent de poser rapidement au début du texte différents éléments d'une scène présentés comme appartenant au même paradigme ou de terminer un poème par des segments plus courts qui soulignent iconiquement la fin du texte. Le poème présenté sous (1) ou le poème ci-dessous, qui présente deux ensembles d'énoncés nominaux séparés par quelques énoncés verbaux, illustrent bien ce fonctionnement :

Exemple (4) : « Marche sans direction » (SV 92)

Sur le train des ailes
la voix qui s'éteint
L'énorme prunelle
sur le ciel déteint
Il y a des bruits dans l'air
Si la terre s'étale
l'horizon se cache
Tout est à refaire
On fuit au gré du vent qui couche dans les lignes
Tous les arbres rompus au pas du voyageur
Toutes les bornes mortes qui gardent le ruisseau
Et toutes les étoiles qui croupissent dans l'eau
L'oiseau qui chante sur une branche de la nuit
Un fruit noir à cet arbre
que le vent a cueilli
Un mot de plus qui tombe
La fin d'une chanson
Le nom de ce visage
Le feu de la maison

La partie dynamique du poème est portée par les énoncés verbaux qu'encadrent les touches initiales et finales[12]. Du point de vue sémantique, ce dernier exemple montre avec clarté que les énoncés nominaux de Reverdy sont peu subjectifs, contrairement à ce que nous avons pu observer dans *Illuminations.* Outre l'absence de modalité exclamative porteuse d'émotion, on note la rareté des adjectifs évaluatifs, axiologiques ou affectifs : là où on trouvait chez Rimbaud des noms tels que « sa grâce », « l'égoïsme », « douceurs » et des expansions nominales tels que « atroce », « sans valeur », « très solides », on a ici des entités concrètes – arbre, maison, voix, foule, femme – décrites par des

10 « Tout se dresse/ Et dans le monde qui se presse/ Les objets mêlés à la nuit/ La forme que j'avais choisie » (AT 177).

11 « Entre les murs quelqu'un appelle/ et passe/ Un éclair d'hirondelle/ Les roues tournent en remontant » (SV 112).

12 On aura observé que les vers commençant par « tous/toutes » apparaissent d'abord comme des SN compléments de « couche » puis s'émancipent du rapport au verbe pour devenir des énoncés autonomes, le verbe « couche » pouvant être relu comme intransitif.

adjectifs de couleur ou des expansions exprimant une localisation ou un procès. L'affectivité n'est pas totalement absente – dans (1) elle est portée par les négations exprimant un manque, ainsi que par « triste » et « livide » – mais elle reste discrète. Il s'agit ici de donner à voir des évènements et des entités décrits de façon plutôt neutre. Ce corpus montre que la phrase nominale ne se résout nullement à une équation immuable « moins de syntaxe, plus d'expressivité ». Pourquoi dès lors y recourir ? S'agit-il d'effacer l'énonciateur ? D'éliminer toute narrativité ? Nous essaierons de répondre plus bas à ces questions en les liant à la structure même de ces GN.

Mais auparavant, nous voudrions souligner un point important concernant l'organisation textuelle. Dans des textes massivement au présent, l'opposition premier plan / arrière-plan ne peut être exprimée par les tiroirs verbaux, or il semble que, dans ces poèmes, le relai soit pris par l'opposition entre énoncés verbaux et nominaux. Quand les énoncés nominaux prédominent, les quelques énoncés verbaux deviennent saillants (exemple 1, 3 ou 4) : ils se situent alors soit au milieu du texte, soit à la fin (SV 95), et sont porteurs des moments clés du poème. Ce rôle de toile de fond dévolu aux énoncés nominaux s'observe aussi quand ils sont minoritaires : ce sont toujours les énoncés verbaux qui portent le dynamisme textuel. Même quand des GN sans expansion à valeur prédicative se détachent typographiquement sur la page, ils constituent plutôt des commentaires de l'énoncé verbal qui précède ou des rappels d'éléments référentiels déjà introduits en amont :

Exemple (5) : « Sombre » (AT 212)

Une longue aiguille traverse le rond
Un arbre
Un doigt
La lune borgne
Une fenêtre qui nous lorgne
La maison fatiguée s'endort
Un appel bref au bord de l'eau
L'argent coule le long des arbres
Ta figure est un bloc de marbre
Où sont passés tous les oiseaux
La nuit
Le bruit
Quelqu'un fait signe de se taire

On marche dans l'allée du petit cimetière

« Un arbre/ un doigt/ la lune borgne » constitue le commentaire de l'énoncé métaphorique initial, « La nuit/ le bruit » reprennent le cadre temporel et l'élément saillant de la scène. Le détachement visuel dû à l'isolement typographique met en réseau ces cinq groupes nominaux pour construire le décor du poème et non pas pour mettre en relief les éléments porteurs de dynamisme narratif, qui sont tous instanciés dans des énoncés verbaux.

Quatre caractéristiques ressortent ainsi de cet examen du rôle textuel des énoncés nominaux dans les poèmes de Reverdy :

a- ils sont utilisés en série alors que, dans de nombreux genres de discours, ils sont isolés et ont plutôt une valeur d'annonce ou de résumé-commentaire (Lefeuvre 2005) ;
b- ils sont dépourvus d'affectivité ;
c- ils servent d'arrière-plan aux énoncés verbaux plus saillants ;
d- ils évoquent souvent des évènements associés à des entités, ce qui est assez inattendu si on les compare à ceux d'*Illuminations* mais qui n'est pas sans rappeler certains titres de presse[13].

Cet ensemble de traits suscite des questions : n'y a-t-il pas un paradoxe à se passer de verbes s'il s'agit d'évoquer des évènements ? Quel est l'intérêt énonciatif de telles phrases ?

3. PHRASES EVENEMENTIELLES, FRAGMENTATION ET EFFACEMENT ENONCIATIF

L'étude de la structure interne des énoncés averbaux fait ressortir des constantes que le tableau donné en annexe met en évidence : on observe que 18% des prédicats nominaux sont précédés d'un groupe prépositionnel ou adverbial à valeur locative[14]. Dans le classement de Le Goffic (1993 : 519-

13 Krazem (2004 : 368) montre la nature processive de nombreuses phrases nominales dans les didascalies, mais contrairement à notre corpus il s'agit essentiellement de nominalisations déverbales.
14 Il faut entendre « locatif » au sens large : nous y incluons les groupes servant de repères temporels.

520), la présence d'un GPrép initial suscite deux analyses différentes : soit on a affaire à une phrase locative dont le Gprép constitue le prédicat et le GN le sujet[15], soit on a affaire à une phrase existentielle, dépourvue de sujet et dont le GN constitue le prédicat. On peut ainsi opposer *À mort, le dictateur !* (prédicat + sujet) et *Partout, le silence*. (circonstant + prédicat). Mais plusieurs des phrases locatives citées par Le Goffic nous paraissent mal classées : leur GN est nouveau, et son existence est assertée, alors que le Gprép constitue un repère connu ou en tout cas accessible et moins informatif que le GN. Tel est le cas de *À chacun, sa vérité !* ou de *À l'affiche, ce soir, un chanteur venu d'outre-Atlantique.* Ces phrases sont similaires à celles que nous observons dans notre corpus. Examinons le poème ci-dessous :

Exemple (6) : début de « Solitude » (SV 87)

Sous la tête les moulures des bois encore mal détaillés
Dans la main l'eau transparente des rivières
Et *dans toutes les directions* les rayons du soleil
soulevant les paupières
les bords de l'horizon
où tremblent les cyprès[16]
Une file d'hommes semblables
conduit au monastère aux portes mal fermées

Nous considérons les groupes en italique comme des cadres et nous proposons d'analyser les énoncés qui les incluent en « cadre + rhème » du point de vue informationnel et en « circonstant extra-prédicatif + prédicat nominal » du point de vue fonctionnel. À l'oral, le cadre, selon Morel et Danon-Boileau (1998), est un des éléments du préambule, partie du paragraphe intonatif qui précède le rhème. Il se distingue du thème proprement dit en ce qu'il fixe le domaine de validité de la prédication qui suivra mais ne désigne pas un référent à propos duquel seraient prédiqués une propriété ou un procès. Même si l'on peut trouver des textes où un adverbial cadratif joue le rôle de topique (Charolles 2003), dans la plupart des cas, les cadres « se contentent d'indexer des contenus exprimés dans des phrases qui sont à propos d'autre chose » (Charolles et Péry-Woodley 2005 : 4). À l'écrit, les phrases verbales commençant par un cadre offrent la possibilité de faire du sujet inversé d'un verbe intransitif le rhème propre, comme dans cet exemple : *Au sommet de la colline, se dressait un vieux château.* C'est la même configuration que nous retrouvons dans les énoncés nominaux du corpus, à la seule différence que le verbe est absent. Le GN qui suit le cadre est rhématique et l'énoncé ne vise pas à localiser le référent du GN mais à poser son existence dans le cadre considéré. Le cadre définit majoritairement un espace, comme on le voit avec les syntagmes suivants relevés au fil des pages : « là-haut », « tout le long », « sous la tête », « sur la même pente », « sur le seuil », « derrière le rideau », « dans le jardin », « au coin du ciel », « Dans la place qui reste là / Entre quatre lignes ». Les cadres temporels sont quasi absents. Bien que ce ne soit pas le cas en (6), ces adverbiaux cadratifs sont plus fréquents en cours de texte qu'à l'initiale[17] mais ils apparaissent plutôt dans des énoncés nominaux isolés. Ils ne servent pas à fixer un décor statique mais à situer le surgissement d'entités ou d'évènements dans un espace qui se modifie au gré des déplacements de l'observateur.

Dans ces énoncés, le potentiel prédicatif, rhématique, du GN est activé par la présence du cadratif initial qui lui donne son ancrage situationnel. Mais qu'en est-il dans les 82 % de cas où la phrase commence par le GN ? L'observation du corpus nous amène à penser que, très souvent, les expansions du nom (présentes dans 75 % des cas) entrent avec lui dans une relation prédicative (ou de support/apport, si on préfère cette terminologie). Autrement dit, dans un premier temps, l'existence du référent du nom est assertée (si le GN est indéfini) ou présentée à nouveau (si le GN est défini), et le GN est rhématique, mais ensuite le nom devient le point de départ d'une relation que Jespersen (1992 [1924]) appelait *nexus*, terme repris ensuite par Eriksson : « nous appellerons *nexus* l'unité syntaxique qui résulte d'une prédication assurée par une unité autre que le syntagme verbal » (1993 : 26). Dans les énoncés ci-dessous, repris des exemples (3) et (5),

La foule *que le feu déverse*
Sur le trottoir et sous l'averse

15 Parler de thème nous paraitrait plus approprié : dans ces pages, Le Goffic juxtapose une analyse informationnelle et une analyse syntactico-sémantique, sans toujours les distinguer clairement. Il écrit souvent « sujet (ou thème) ».

16 Ici aussi, une ambigüité existe « les bords de l'horizon… cyprès » peut être considéré comme incident à « soulevant » ou comme autonome et parallèle à « les rayons du soleil… paupières ».

17 On ne trouve de cadratifs que dans 6 des 33 textes qui commencent avec des énoncés nominaux.

Les diamants *renvoyant les éclats*

Un appel bref *au bord de l'eau*

la proposition relative, le groupe participial et le groupe prépositionnel que j'ai mis en italiques sont dans une relation de prédication relativement aux GN. Il ne s'agit pas ici de désigner une entité en restreignant son extension par rapport à une classe plus vaste : « la foule que le feu déverse sur le trottoir et sous l'averse » ne sert pas à opposer une sorte de foule à une autre mais à dire quelque chose de la foule ; il en va de même pour les autres GN. Mais, dans la littérature existant sur la prédication seconde dans les énoncés verbaux, les constructions à relative prédicative et celles à attribut de l'objet sont distinguées sur la base des verbes qui acceptent ces constructions, et rares sont ceux, comme Le Goffic (1993 : 275-290), qui intègrent à ces constructions des GPrép. L'intérêt de notre corpus atypique, c'est que Reverdy met souvent en série ces différentes constructions, comme nous pouvons le voir en (4) partiellement repris ici :

Tous les arbres rompus au pas du voyageur
Toutes les bornes mortes qui gardent le ruisseau […]
Un fruit noir à cet arbre
que le vent a cueilli

La mesure 6-6 qui se surimpose à la syntaxe masque les différences entre les trois prédications secondes « rompus au pas du voyageur » (Gparticipial), « qui gardent le ruisseau » (relative), « à cet arbre » (Gprép) et « que le vent a cueilli » (relative)[18]. Ainsi, le statut des participes « rompus » et « mortes » n'est-il pas le même, le second étant intégré au GN contrairement au premier. Mais ces séries reverdyennes appuient l'analyse de Le Goffic qui met sur le même plan la double complémentation avec GN et infinitif des verbes de perception et des verbes factitifs, les constructions à attribut de l'objet, les relatives prédicatives et les « localisations de l'objet ». Le concept de nexus nous parait pouvoir rendre compte des similitudes entre ces constructions, en ce qu'il met l'accent sur l'acte de prédication qui y est effectué. La différence entre un adjectif épithète et un adjectif nexuel est que, dans le premier cas, la propriété fait partie du préconstruit, alors que, dans le deuxième, elle est assertée *hic et nunc*. Eriksson observe d'ailleurs que le contenu sémantique du nexus vise une propriété transitoire[19], même si le nexus ne contient pas de verbe tensé. Blanche-Benveniste (2008) reprend cette notion, mais lui adjoint deux autres catégories : le nexus peut également opérer une quantification – il prend alors la forme quantifieur + N – ou fonctionner de façon métonymique (il ne s'agit pas alors de décrire une entité au moyen d'un modifieur mais de viser le procès auquel elle participe et que le deuxième élément du nexus exprime[20]). Ce classement correspond aux nexus observés dans les poèmes de Reverdy :

a- propriétés transitoires : « un regard fixe » (AT 190), « horizon déformé bouche qui bâille » (AT 199), « un rayon de soleil sur la pelouse verte » (AT 200), « Et le front lumineux/ le tambour des deux mains/ Et la pluie plus tenace » (SV 89), « la face clouée à terre par les pleurs » (SV 95), « lampe à veillée de nuit » (SV 97), « l'eau plus limpide sur la tête » (SV 146), « la terre immobile/ Et l'été brûlant » (SV 138)
b- séquences avec des quantifieurs qui constituent le focus de l'assertion : « tous ces fumeurs avec leurs cigarettes » (SV 89), « Plus de voix d'horizon / de chemin sous la paille » (SV 97), « le même[21] courant d'air dans l'œil/ et dans l'oreille » (SV 97)
c- fonctionnements métonymiques : « quelqu'un qui n'a rien dit » (AT 167), « un lourd rideau qu'on ouvre » (AT 172), « un souffle qui s'échappe à peine » (AT 173), « un mot de plus qui tombe » (SV 92).

18 Il y a ici deux prédications secondes successives.

19 Dans les phrases verbales à attribut de l'objet, le sémantisme des verbes acceptant cette construction (factitifs, de nomination, d'attitude propositionnelle ou de perception) se prête aussi à ce que l'attribut désigne une propriété transitoire, sauf pour le verbe *avoir*, qui accepte aussi bien une propriété stable que transitoire : *Elle a les cheveux crépus* et *elle a les cheveux mouillés* sont susceptibles de la même analyse.

20 Ce point avait déjà été souligné par Eriksson (1993 : 82). Le nexus s'apparente alors aux phrases verbales thétiques où, selon Cadiot, l'entité nommée par le sujet grammatical « ne se détache pas (ou à peine) du contenu asserté de la prédication » (Cadiot 2008 : 110).

21 « Le même » est caractérisant et non quantifiant mais le fonctionnement syntaxique est identique : c'est le déterminant qui porte ici la valeur prédicative.

Participes, relatives et groupes prépositionnels à valeur locative jouent un rôle prépondérant dans la constitution des nexus, ce qui se comprend, eu égard à leur facilité à exprimer une propriété transitoire. Les adjectifs qualificatifs sont plus rares : il faut que leur sémantisme propre (*immobile*) ou la présence d'un adverbe comme *plus* leur confèrent cette capacité à exprimer une propriété transitoire. Sinon ils seront interprétés par défaut comme modifieurs. On a assez souvent des structures GN (± Dét + N + modifieur) + GPrép ou relative, dans lesquelles un GN expansé entre dans un nexus : « la douceur du repos qui revient chaque soir » (AT 169), « la lutte du vent dans le port » (SV 118), « la vie molle que rien n'arrête » (SV 146).

Si l'on compare l'ensemble des énoncés nominaux avec les phrases existentielles analysées par Lefeuvre (1999), deux observations se dégagent : la rareté des noms déverbaux exprimant des procès, et la fréquence de nexus où le GN est non pas défini mais indéfini, ce qui indique bien qu'il y a deux assertions successives, d'abord celle de l'existence du référent du nom, puis celle du procès auquel il participe. Même lorsque le nom est défini, il ne correspond pas à une reprise anaphorique fidèle ou infidèle d'un élément qui pourrait dès lors avoir le statut de thème. On pourra vérifier en relisant les poèmes cités sous (1), (3), (4), (5) et (6) que les GN, qu'ils soient complètement nouveaux ou accessibles en fonction de savoirs partagés, désignent des référents qui n'ont pas encore été introduits dans la mémoire discursive.

Il ressort de ce balayage des structures que l'abondance des énoncés nominaux ne signifie donc nullement l'absence d'évènement : au contraire, le surgissement de nouvelles entités est asserté dans des phrases existentielles, et ces entités sont immédiatement, par le biais des nexus, rattachées à des procès. Ce phénomène s'accentue du premier au deuxième recueil, comme on peut le constater en observant dans le tableau en annexe l'accroissement sensible des GN suivis de participes ou de groupes prépositionnels qui peuvent être lus comme le deuxième élément d'un nexus. On observe aussi que les GN non expansés acquièrent également en contexte une valeur d'évènement : comme dans les didascalies telles que « silence » ou « bruit de chaises », en (5) « un arbre », « le bruit » signifient « un arbre apparait », « le bruit persiste » (voir Krazem 2004 : 369). Même en (3), le lecteur tenté tout d'abord d'interpréter comme thématiques les GN définis est obligé, en raison de la suite du texte, d'interpréter « le Vestiaire », « le Portemanteau » comme des énoncés présentatifs accompagnant un déplacement dans l'espace. Ces méronymes d'un tout, le théâtre, que le lecteur reconstitue par inférence, fonctionnent comme les énoncés minimaux « la cuisine », « le salon », etc., prononcés par un agent immobilier faisant visiter un appartement.

Mais la nature fondamentalement thétique des énoncés nominaux du corpus, qui ne saisissent des entités qu'en lien avec des procès ou des états transitoires, soulève un problème important : pourquoi recourir à des prédicats nominaux plutôt que verbaux ? La réponse, nous semble-t-il, se situe à deux niveaux : sur le plan sémantique, évènement n'est pas forcément synonyme de mise en tension narrative. Le choix d'énoncés nominaux permet justement de substituer à la linéarité du récit une représentation plus fragmentée. Nous avons de plus vu en deuxième partie qu'ils constituent la toile de fond sur laquelle se détachent les énoncés verbaux. Sur le plan énonciatif, ces énoncés nominaux renforcent un certain type d'effacement énonciatif. Nous allons essayer de développer un peu ces deux points afin de proposer une analyse pragmatique de ce recours privilégié aux énoncés nominaux.

Si l'on compare les nexus chez Reverdy avec des travaux portant sur d'autres corpus (Lefeuvre 2001), on est frappé par la place très faible occupée par les quantifieurs. On a très peu d'énoncés du type « aucun bruit » ou « trop de cris ». Or ceux-ci impliquent une évaluation forcément subjective ou la construction dialogique d'un manque, sur fond de présence attendue. On peut aussi mettre en rapport l'emploi des énoncés nominaux avec la relative rareté dans ce corpus des marques de première et deuxième personnes : Reverdy préfère l'emploi de *on* (exemple 1 ou 5) ou l'absence totale de déictiques (exemple 4), et ceci s'accentue légèrement d'un recueil à l'autre[22], parallèlement à la progression des énoncés nominaux. On peut dès lors penser que l'emploi d'un énoncé nominal plutôt que d'un énoncé où un verbe de perception serait suivi d'un nom et d'une prédication seconde apparaît comme un moyen de ne pas introduire d'énonciateur explicite en éliminant « je vois », « on entend » ou tout autre verbe de ce type. Plus profondément encore, dire « les terres pleines d'or dans les champs labourés » plutôt que « les terres sont pleines d'or dans les champs labourés », c'est effacer le locuteur en tant qu'émetteur de jugements catégoriques pour le remplacer par une simple conscience perceptive qui enregistre l'apparition d'éléments traités comme des évènements visuels ou auditifs. C'est aussi renoncer à l'enchainement causal ou au moins temporel qui relie entre eux des énoncés verbaux

22 On passe de 7 poèmes sans marques déictiques à 12 et de 12 poèmes contenant des P2 à 9.

successifs au profit d'une présentation qui isole les GN successifs et coupe les procès les uns des autres.

L'effacement énonciatif (voir Monte 2007) vers lequel tendent ces poèmes ne prétend pas pour autant à l'objectivité puisqu'au contraire le monde est présenté comme dépendant de l'entité anonyme qui le parcourt et en enregistre les modifications. Le lien entre énoncés averbaux et conscience d'un sujet a déjà été souligné à propos des romans de Simenon par Combettes et Kuyumcuyan (2010), qui en concluent que ces phrases peuvent dans certains cas être perçues non pas comme statiques mais comme évènementielles : la scène est vue comme « un kaléidoscope de sensations à la fois visuelles et auditives, telles qu'elles seraient perçues par un participant à la scène » (§ 12), et la préférence donnée à des énoncés averbaux a pour conséquence que « le sujet de perception se trouve escamoté au profit de la seule perception ». Le lecteur est « de la sorte mis en contact direct avec la sensation, non explicitement médiatisée par un sujet de perception, à la place duquel il se met dès lors plus ou moins » (§ 23). Si Combettes et Kuyumcuyan rattachent ce fait de style au genre policier et au suspense qu'il cherche à entretenir et qui passe par l'empathie du lecteur, il nous semble que, dans le cas de Reverdy, ce choix linguistique ressortit à une esthétique de l'incertain où rien n'est organisé de façon définitive et où le déplacement d'un humain anonyme modifie la perception du réel.

Au lieu d'être des éléments stables d'un paysage, la barrière, le nuage, l'horizon, l'arbre, la pluie sont appréhendés dans leur surgissement au fil de la marche ou du parcours de l'œil et en lien avec des procès qui les caractérisent *hic et nunc*. Ils ne sont plus des fonds sur lesquels se détacherait une action portée par un sujet bien identifié. La prise de conscience de leurs apparitions ou de leurs modifications devient l'objet même du poème qui n'est plus centré sur l'expérience lyrique d'un sujet. L'élimination grâce au recours massif aux énoncés nominaux de tout verbe de perception tel que « j'entends » ou « on entend », « je vois » ou « on voit » empêche l'unification qu'opèrerait une conscience percevante et accroit la fragmentation caractéristique d'une esthétique recherchant la multiplication des points de vue[23]. Remplaçant les substances par des évènements et les jugements par des perceptions, Reverdy privilégie d'autre part les articles définis et indéfinis sur les démonstratifs. Si l'emploi des indéfinis correspond parfaitement à une réalité mouvante et imprévue, celui des définis peut surprendre. On sait que les démonstratifs activent la construction d'un centre perceptif et d'un espace commun alors que les articles définis renvoient à un savoir partagé préalable. Il semble donc que Reverdy s'emploie à déstabiliser son lecteur : il l'empêche d'accéder à un espace commun, contrairement à ce qui se passe souvent en poésie contemporaine (Monte 2011), mais il suppose une notoriété des référents évoqués qui renvoie le lecteur à sa propre expérience d'une réalité mouvante et aléatoire.

Alors que l'étude des énoncés nominaux dans *Illuminations* avait dégagé une grande variété de structures, le corpus reverdyen montre l'emploi exclusif de phrases existentielles qui deviennent évènementielles par l'entrée des GN assertés dans des nexus où la prédication seconde est assurée par des participes, des relatives prédicatives ou des GPrép. Si, dans d'autres corpus, les énoncés nominaux ont une fonction affective qui fait participer le lecteur à une émotion ou une fonction argumentative qui souligne les articulations d'un texte et d'un raisonnement, ils remplissent chez Reverdy une fonction énonciative et sémantique en confrontant le lecteur à une série contingente d'évènements rattachés à des entités dont la présence est assertée mais reste sans justification. Le travail devrait être poursuivi dans deux directions : d'une part, un élargissement à d'autres corpus poétiques du XX^{e} siècle pour vérifier si la phrase nominale à nexus se répand ou reste propre à Reverdy, d'autre part, un approfondissement de l'analyse de la dynamique informationnelle prenant en compte le caractère défini ou indéfini du GN et la présence de noms nus. Ce qui nous a semblé intéressant dans l'usage reverdyen de la phrase nominale, qui est véritablement nouveau dans la poésie française, c'est qu'il crée un type d'énoncés qui consiste en un léger remodèlement d'une construction fréquente à l'oral : la double complémentation de « il y a » ou d'un verbe de perception par un GN suivi d'une relative prédicative. Cette construction permet d'introduire dans le discours une nouvelle entité en la présentant non pas en soi mais impliquée dans un procès qui permet de l'identifier. La notion de prédication s'avère ici indispensable à la fois pour comprendre la valeur des GN dans la progression textuelle et leur rôle de support pour un nouvel apport.

23 Nous rejoignons ici Delorme (2004) qui montre dans un corpus narratif en anglais que les phrases nominales correspondent souvent à un changement de point de vue, mais, alors que dans ce corpus, le cotexte gauche prépare souvent un tel changement, tel n'est pas le cas chez Reverdy.

Bibliographie

ADAM J.-M. (1997). *Le style dans la langue*, Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé.

BENVENISTE É. (1966 [1950]) La phrase nominale, in *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 151-167.

BLANCHE-BENVENISTE Cl. (2008). Les nexus nominaux. In : J.-M. Merle (dir.), 167-178.

BOSREDON B., TAMBA I. (2003). Aux marges de la phrase écrite : analyse d'unités typographiques autonomes. *L'Information grammaticale* 98, 28-38.

BOUGAULT L. (2004). Construction et déconstruction de la syntaxe phrastique en poésie hermétique. *Modèles linguistiques*, tome XXV (1-2), vol.49-50, 261-274.

CADIOT P. (2008). Jugement thétique et métaphore prédicative. In : Merle J.-M. (dir.), 109-119.

CARDONNE-ARLYCK E. (1990). La syntaxe tournante de Reverdy. In : Y. Leclerc (dir.) *Lire Reverdy*, Lyon : PUL, 119-130.

CHAROLLES M. (2003). De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de linguistique*, 11-51.

CHAROLLES M., PERY-WOODLEY M.-P. (2005). Les adverbiaux cadratifs. Introduction. *Langue française* 148, 3-8.

CHOL I. (2006). *Pierre Reverdy poésie plastique (1913-1960)*. Genève : Droz.

COLLOT M. (1997). *La matière-émotion*, chap. « La syntaxe nominale », 282-295, Paris, PUF.

COMBETTES B., KUYUMCUYAN A. (2010). Les enjeux interprétatifs de la prédication averbale dans un corpus narratif. *Discours* 6, consulté le 26/06/13, http://discours.revues.org/7703

DELORME B. (2004). Prédication averbale et rupture de repérage. *Verbum*, tome XXVI n°3, 343-353.

DEULOFEU H.-J. (2003). Lontan degli occhi lontan dal cuore : les énoncés non verbaux sont des énoncés comme les autres. In : J.-L. Aroui (dir.), *Le sens et la mesure. Hommage à Benoît de Cornulier*. Paris : Champion, 171-193.

ERIKSSON O. (1993). *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques.* Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.

JAUBERT A. (2007) La diagonale du style. Etapes d'une appropriation de la langue. *Pratiques* 135-136, 47-62.

JESPERSEN O. (1924 [1992]). *The philosophy of grammar*, Chicago and London : The University of Chicago Press.

KRAZEM M. (2004). La phrase averbale dans les didascalies. *Verbum* tome XXVI n°3, 355-372.

KRAZEM M. (2011). Zidane, qui passe à Sganarelle, qui lance à Platini, qui n'a pas vu Géronte…ou comment les noms propres deviennent phrases averbales. In : Lefeuvre et Behr (dir.), 121-136.

KURODA S. (1973). Le jugement catégorique et le jugement thétique : exemples tires de la syntaxe japonaise. *Langages* 30, 81-110.

LAMBRECHT K. (1994). *Information structure and sentence form.* Cambridge : Cambridge University Press.

LAMBRECHT K. (2000). Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127, p. 49-66.

LEFEUVRE F. (1999). *La phrase averbale.* Paris : L'Harmattan.

LEFEUVRE F. (2000). Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle. *Le Français moderne*, tome LXVIII, 2, 191-201.

LEFEUVRE F. (2001). Le groupe nominal: une valeur prédicative problématique. In : D. Amiot, W. De Mulder, N. Flaux (dir.), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique.* Arras : Artois Presses Université, 233-252.

LEFEUVRE F. (2005). Le prédicat nominal dans des articles de presse. In : *Syntaxe et sémantique, vol.*6 : *Aux marges de la prédication.* Caen *:* Presses Universitaires de Caen, 181-198.

LEFEUVRE F., BEHR I. (éds) (2011). *Les énoncés averbaux autonomes entre langue et discours.* Paris : Ophrys.

LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

MERLE J.-M. (dir.) (2009). *Faits de Langues* 31-32 : *La Prédication.* Paris : Ophrys.

MONTE M. (2007). Poésie et effacement énonciatif. *Semen* 24, *Linguistique et poésie : le poème et ses réseaux*, 99-121

MONTE M. (2011). Intersubjectivité et coénonciation dans la poésie contemporaine. In : B. Verine, C. Détrie (dir.), *L'actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours.* Limoges : Lambert-Lucas, 119-138.

MONTE M. (2014). Dynamique de la phrase averbale dans *Illuminations* de Rimbaud », in : L Himi-Piéri, J.-F. Castille et L. Bougault (dir.), *Le style, découpeur de réel*, Presses Universitaires de Rennes, 227-250.

MOREL M.-A., DANON-BOILEAU L. (1998). *Grammaire de l'intonation.* Paris : Ophrys.

MULLER C. (2009). La relation au verbe principal dans les relatives prédicatives en français. In : J.-M. Merle (dir.), 337-345.

NEVEU F. (2000). Conflits d'incidences et portées indistinctes : problèmes de syntaxe et de référence dans le texte poétique. *Degrés* 104, b1-b14.

PHILIPPE G, PIAT J. (2009). *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon.* Paris : Fayard.

Annexe :
Structure des énoncés nominaux
dans les 50 premiers poèmes des *Ardoises du toit (AT)*
et les 50 premiers poèmes de *Sources du vent (SV)*

Types de structures	Nombre	*AT*	*SV*
1. Énoncés avec cadratif initial			
G Prép + dét. + N ± Adj.	27	7	20
G Prép + dét. + N + relative	24	14	10
G Prép + dét. + N + participe	6	4	2
G Prép + dét. + N + G Prép	3	2	1
Total 1	60	27	33
2. Énoncés sans cadratif			
± dét. + N + adjectif ou participe	61	15	46
± dét. + N + complément de détermination	35	4	31
± dét. + N + proposition relative	60	30	30
± dét. + N ± Adj + G Prép à valeur loc.	57	7	50
Total 2	213	56	157
3. Énoncé réduit au nom sans expansion précédé ou non d'un déterminant			
GN définis	30	13	17
GN indéfinis	21	17	4
GN sans déterminant	17	7	10
Total 3	68	37	31
Total 1 + 2 + 3	341	120	221

Ces chiffres sont à prendre avec précaution et n'ont qu'une valeur indicative, car les conflits d'incidence sont nombreux et l'on peut parfois hésiter à rattacher un G Prép à la phrase amont ou à la phrase aval. D'autre part, nous ne nous prononçons pas dans ce tableau sur le statut syntactico-sémantique des éléments qui suivent la tête nominale et qui peuvent être des modifieurs ou des prédications secondes.